le président du conseil au sujet des prétendus projets de voyage en Belgique prêtés à tort au président de la République.

On s'accorde unanimement à désapprouver l'initiative du député de la Guadeloupe. On fait observer qu'il n'est pas sans inconvénient d'ouvrir à la tribune un débat de ce genre, et d'autre part, on fait remarquer qu'on eût mieux agi en précédent fâcheux en ce sens qu'on se mettrait désormais dans l'obligation de démentir tous les bruits erronés qui pourraient être répandus sur le compte du chef de l'Etat.

Enfin, on exprime généralement l'espoir que le conseil des ministres, dans sa réunion de demain, tiendra compte de ces considérations qu'il n'avait pas envisagées au début et qu'il déterminera M. Tirard à renoncer à l'acceptation de la question de M. Gerville-Réache.

L'Opéra-Comique

Le ministre de l'instruction publique déposera un projet de loi relatif à la reconstitution de l'Opéra-Comique.

Le ministre renonce au projet tendant à donner au théâtre nouveau une façade sur le boulevard, ce qui évitera la grosse dépense qu'aurait entraînée l'expropriation de l'immeuble adjacent à l'ancienne salle Favart.

On reconstruirait purement et simplement le théâtre sur l'emplacement occupé par la place Boieldieu. La dépense est évaluée à trois millions huit cent mille francs.

Le ministre demanderait pour 1890 une première annuité de 400,000 francs destinée à commencer les travaux.

L'EXÉCUTION DE DAUGA

Nancy, 13 janvier. — L'arrivée de M. Deibler, escortant les bois de justice avait fait croire hier à l'exécution de Dauga pour ce matin.

Une foule énorme a stationné aux abords de la prison.

L'exécution n'a pas eu lieu.

Les mesures pour l'exécution sont prises de telle sorte que personne, sauf les gens de justice et les fonctionnaires, ne pourra rien voir.

C'est dans une voiture que Dauga sera conduit au lieu du supplice, accompagné par l'abbé Delétot, aumônier de la prison.

L'exécution aura lieu sur le terre-plein du cimetière du Sud.

La maire, cette décision prise, a fait prévenir le procureur général. Celui-ci a désigné M. Gegout, substitut, pour annoncer au condamné le rejet de son pourvoi et lui donner lecture de l'arrêt d'exécution.

Dauga ne sait encore rien.

Il comptait sur huit jours avant de savoir quelque chose.

On croit, à la prison, que son réveil sera terrible.

La femme et les parents de Dauga n'ont pas demandé une seule fois à le voir depuis sa condamnation.

Faits Divers Télégraphiques

(De nos correspondants particuliers)

DOUBLE SUICIDE. — Lisbonne, 13 janvier. — La ville est profondément émotionnée par le double suicide du célèbre écrivain Julio Machado et de sa femme.

Leur fils unique s'était également suicidé il y a quelques semaines.

UN CRIME AU TONKIN. — Paris, 13 janvier. — Le *Siècle* a des nouvelles rassurantes des frères Roque :

La dépêche reçue samedi, à Paris, d'Hanoï, et annonçant que les prisonniers avaient été massacrés, n'était heureusement pas exacte, elle est contredite par la dépêche suivante :

« Haiphong, 12 janvier, 11 heures matin. — Prisonniers vivants, avons trace, mesures prises partout, traitons rançon. »

Cette dépêche, datée d'hier, est venue rendre l'espoir à la famille des frères Roque, qui commençait à désespérer. Elle prouve qu'il est très vraisemblable que c'est le Chinois Wing-Fat-Cheong qui avait préparé le guet-apens dont a été victime le jeune Roque.

INCENDIE D'UN THÉATRE A MONTAUBAN. — Montauban, 13 janvier. — A feu a été... hier matin au théâtre de Moissac, dit Théâtre Sabathier. Il ne reste plus que les quatre murs.

Ce théâtre, tout neuf, avait été livré au public pour remplacer le théâtre Bonnier, détruit lui-même par un incendie.

Le feu a pris naissance dans les coulisses.

On suppose qu'il a été allumé par quelque cigarette jetée à terre ou par quelque charbon tombé d'une chaufferette sur un tapis et qu'il aura ainsi couvé toute la nuit avant d'éclater.

IMMENSE INCENDIE. — Fougères, 13 janvier. L'importante manufacture de chaussures Coulier qui occupait 1,200 ouvriers vient d'être complètement détruite par un incendie.

UN MEURTRE. — Toulon, 13 janvier. — Hier dans l'après-midi, à Ollioules, on a trouvé, dans un champ de blé, le cadavre horriblement mutilé d'un Italien nommé Tournatore, qui avait été tué à coups de pierre.

Le parquet de Toulon s'est transporté sur les lieux, mais il n'a pu obtenir aucun renseignement pouvant amener l'arrestation du meurtrier.

DEUX ENFANTS ASPHYXIÉS. — Paris, 13 janvier. — Ce matin, vers six heures, la femme Kourtet, ménagère, habitant rue Lecourbe, n° 127, rentrait, après son travail, dans la petite chambre qu'elle occupe au troisième étage de la maison, lorsqu'en ouvrant la porte elle fut arrêtée, dès le seuil, par des tourbillons de fumée qui se dégageaient du petit lit dans lequel elle avait, à son départ, laissé couchés ses deux enfants, deux petites filles âgées l'une de quatre ans et demi, l'autre de deux ans.

La malheureuse mère, tout en appelant au secours, se précipita vers le lit de ses enfants, enleva l'une et l'autre dans ses bras, et les transporta chez des voisins. La on constata que la plus jeune avait encore de vives lueurs, qui donnait encore quelques signes de vie, ne tarda pas aussi à succomber, malgré les soins empressés d'un médecin habitant le voisinage.

L'incendie qui, depuis qu'on couvant d'air était établi, avait fait de grands progrès, ne tardait pas à être éteint par les voisins.

SUICIDE PAR L'ENVERRIE. — Paris, 13 janvier. — Au moment où le médecin de l'hôpital Lariboisière venait de faire sa visite, un des malades pris subitement d'un accès de délire hallucinatoire. Hardi vers une fenêtre qu'il a ouvert et s'est précipité dans le vide avant même que les gardiens eussent eu le temps de s'approcher de lui pour le retenir.

L'aliéné, heureux qui est tombé d'une hauteur de six mètres environ, s'est fracassé le crâne sur le pavé de la cour de l'hospice.

Quand on l'a relevé, il avait rendu le dernier soupir.

UNE VENGEANCE. — Alès, 13 janvier. — Nous avons raconté hier l'assassinat dont a été victime, surtout, M. Giraudes, adjoint au maire de Peyroles (Tarn). Le coupable, Gaud, vient de se pendre à l'aide de l'anse d'un pot de chambre, à la prison de la ville, sans avoir pu se pendre dans une autre prison, mais bien la vengeance. C'est un nommé Frédéric Astoul, dit le Bastillon, qui l'a commis. Il est marié, père de famille et jeune trente-cinq ans. Mis en état d'arrestation, il a d'abord opposé les dénégations les plus énergiques à l'accusation dont il était l'objet. Mais on l'a mis en présence du cadavre de son victime encore tiède de sang. Il s'est alors défendu plus faiblement. La confrontation avec sa victime, qui a été pour toute assurance, il a reconnu avoir commis le crime et a déclaré qu'il avait tué M. Giraudes parce qu'il avait introduit le trouble dans son ménage.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 janvier 1890.

La semaine commencée après les grandes positions qui s'étaient dessinées pendant les séances précédentes, même relatif dans les transactions et permets des cours.

Les cours de nos rentes cot été pourtant un peu plus ferme.

Sur le 3 0/0 on a coté comme cours extrêmes 87.00 et 87.25 pour finir à 87.22 soit 2 c. 1/2 de différence sur la clôture précédente.

L'amortissable est à 84.97.

Le 4 1/2 à 106.30.

Le marché de nos société de Crédit a été très calme.

Le Crédit Foncier cote 1305 fr.

La Banque de Paris s'est avancée de 786.25 à 792.50

Le Crédit Lyonnais s'est élevé 698.75 à 712.50.

La Société Générale est ferme à 565.

La Banque d'Escompte n'a pas varié à 517.50.

Le Suez a reculé de 2.267.50 à 2.260.

Le Panama cote 80 au lieu de 85.

Les fonds étrangers ont amélioré leurs cours d'une façon générale.

L'Italien clôture à 93.70.

Le Turc à 19.07.

L'Extérieur, sur des nouvelles plus favorables de l'état de santé du jeune Roi a monté de 71 1/8 à 71 9/16.

Le 3 0/0 Portugais a reculé de 1/2 à 63 1/2 sur les événements qui se sont passés hier à Lisbonne.

Très bonne tenue des fonds Russes.

Nouvelles Étrangères

LA SANTÉ DE M. DE BISMARCK

Berlin, 13 janvier. — Le docteur Schweninger, qui a été reçu en audience particulière par l'empereur, à son retour de Friedrichsruhe, ne lui a pas caché que le mauvais état de la santé du prince de Bismarck lui donnait des inquiétudes.

UN MEETING RÉVOLUTIONNAIRE

A l'Hôtel-de-Ville de Berlin

Berlin, 13 janvier. — Dans les cercles gouvernementaux, ainsi que dans l'entourage de l'*Empereur*, on s'est vivement ému à la suite d'une manifestation révolutionnaire, qui a eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous le patronage de plusieurs conseillers municipaux.

La salle en question avait été mise à la disposition d'un conférencier qui s'est proposé de parler de l'utilité des bains populaires. Tel était du moins le prétexte qui fut allégué *pour obtenir une réunion populaire dans* la salle des fêtes.

La conférence, qui avait été écoutée avec beaucoup d'attention, fut suivie d'une discussion, à laquelle plusieurs conseillers municipaux socialistes et plusieurs orateurs du parti ouvrier prirent part.

Bientôt on s'écarta du sujet proposé par le conférencier. Les orateurs parlèrent de la question sociale et lancèrent des accusat ons contre la société actuelle, qui fait tout pour les riches et rien pour les pauvres.

Mme Stargemann, qui joue à Berlin le même rôle que Mlle Louise Michel à Paris, se signala surtout par la violence de ses propos.

Sur la proposition du conseiller municipal, on fit dans la salle une quête pour les chapelliers en grève de Luckenwalde. La réunion se termina par l'invitation de célébrer le 1er mai 1890 comme la fête universelle des ouvriers.

Grande fut la stupéfaction du ministre de l'Intérieur, quand il apprit ce qui s'était passé à l'Hôtel de ville. Il écrivit immédiatement au maire de Berlin, en l'invitant à être plus prudent à l'avenir.

En apprenant ce qui s'était passé, Guillaume II s'écria :

« Mais c'est la Commune de Paris que nous avons là ! »

LA SANTÉ DU ROI D'ESPAGNE

Madrid, 13 janvier. — Le Roi a passé une nuit bien tranquille. A neuf heures du soir les forces augmentaient considérablement et les fonctions digestives reparaissaient. Le roi demande continuellement à manger. Son sommeil est calme, sans fièvre, et la température du corps est normale.

M. Sagasta s'est entretenu avec les médecins et leur a demandé des renseignements catégoriques. *Ces derniers lui ont répondu* que les probabilités de sauver le roi augmentaient, mais qu'ils n'osaient pas encore déclarer que toute crainte avait disparu.

Le Conflit Anglo-Portugais

Agitation à Lisbonne

Lisbonne, 13 janvier. — Des groupes, composés d'étudiants et de gens du peuple, qui stationnaient devant la Société de géographie, ont été dispersés sans provoquer de tumulte.

Un certain nombre de manifestants ont brisé les vitres des maisons des ministres aux cris de : « A bas le ministère ! »

Devant le palais de Belem, la foule a poussé les mêmes cris.

La légation et le consulat d'Angleterre sont gardés par la police.

Les vitres du consulat anglais ont été brisées et l'écusson jeté par terre.

Il y a eu quelques arrestations.

On annonce un meeting pour demain une heure.

Le bruit court que M. Barros Gomez présentera sa démission.

Lisbonne, 13 janvier. — La ville a sa physionomie habituelle. Parmi les 50 individus arrêtés se trouvent les principaux meneurs. Les manifestants étaient au nombre de 3,000 environ.

La police a gardé l'écusson du consulat anglais.

Dans les théâtres, au cours de la représentation, des manifestations patriotiques se sont produites. L'animosité contre les Anglais est très grande.

Des incidents analogues à ceux de Lisbonne ont eu lieu à Belem, en face du palais royal.

On croit que ces manifestations de colère contre l'Angleterre n'auront aucune suite.

Démission du Ministère

Lisbonne, 13 janvier. — A la suite du Conseil tenu ce soir, les ministres ont offert leur démission au roi.

Guerre commerciale

Lisbonne, 13 janvier. — Une ligue dite des Patriotes, vient d'être fondée pour organiser une propagande contre le commerce anglais.

Excuses du Portugal

M. Barros Gomez a remis hier à Petre, au nom de son gouvernement, ses regrets pour l'incident qui s'est produit devant le Consulat. Aujourd'hui une note confirme ces regrets et dit que l'écusson sera remis à sa place. L'auteur de l'attentat sera renvoyé devant les tribunaux. C'est un charbonnier espagnol qui accompagnait les étudiants. Le roi a chargé M. Serpa d'entrer à former un cabinet. M. Hurtze Ribeiro prendra le portefeuille des affaires étrangères.

L'OPINION DE LA PRESSE

La Presse Française

La Marie dit : Le Portugal s'est soumis, [illegible]

Le Paris dit que l'Angleterre vient de chiffonner quelques territoires au Portugal.

La France s'écrie qu'une odieuse injustice vient de s'accomplir et elle ajoute que s'il y avait un peuple au monde qui pût compter sur quelque condescendance de la part des Anglais, c'est ce peuple portugais qui a subi si longtemps leur influence et versé son sang pour leurs querelles.

Quant à la *Nation*, elle écrit : il n'y a pas deux mots pour qualifier ce procédé : il n'y a pas d'exemple de pareille dégue ndisse depuis les temps de la flibuste. C'est un acte qui devrait couvrir de honte une nation civilisée, ou prétendant l'être.

La presse belge

L'Etoile belge : Devant la violence, il n'y a pas de résistance...

Il n'est pas question de violence...

L'Angleterre est coutumière du fait, surtout vis-à-vis des états faibles.

La Presse anglaise

Le *Standard* regrette que le ministre des affaires étrangères du Portugal, M. Barros Gomez n'ait pas montré, dès le début du conflit anglo-portugais, la sagesse dont il vient enfin de faire preuve.

Dans sa première note qui met fin à l'incident, le ministre de Dom Carlos stipule que tous les droits du Portugal sont réservés, mais c'est là, fait observer le *Standard*, une de ces phrases creuses qui sont obligatoires dans les transactions de ce genre et qui en réalité ne signifient rien.

Grâce à la fermeté de lord Salisbury, notre souveraineté sur le Nyassaland, le Mashonaland et le nord-ouest du Matabeland est maintenant absolument garantie.

Le Times dit de son côté que le gouvernement portugais sait parfaitement que la conduite de ses agents n'avait pas l'ombre d'une excuse. Il est donc fort bien plus honnête de le reconnaître de suite au lieu de flatter les passions chauvines du peuple en prenant la défense du major Serpa Pinto.

Faisant ensuite allusion aux troubles qui viennent de se produire à Lisbonne, le *Times* déclare qu'à l'exception de l'offense faite au consulat britannique, ce sont là des choses qui, hors du Portugal, laissaient tout le monde indifférent et que si le cabinet Barros Gomez est chassé du pouvoir, il l'aura bien mérité.

La presse portugaise

La presse portugaise on le conçoit est indignée. Elle déclare que le prestige de l'Angleterre ne gagne rien à cette facile victoire. La disproportion de force entre l'empire britannique et le petit Portugal donne à cette reculade si complète et si prompte du cabinet portugais quelque chose de pénible et de honteux pour la diplomatie européenne. M. de Bismarck, à qui on ne reprochera pas d'abuser du « sentiment » s'est tiré à son honneur de la querelle contre l'Espagne à propos des Carolines.

Arrivée de Stanley à Suez

Le Caire, 13 janvier. — Stanley est arrivé ici, aujourd'hui à bord d'*Rattaria*, avec cinq officiers, MM. Nelson, Jephson, de Parke, Stairs et Bonny. Il a beaucoup vieilli mais sa santé est parfaite. Il y a eu réception à bord du navire par Omer Pacha, premier aide de camp du khédive et par le gouvernement de Suez.

UN VEINARD

M. Venot, ancien percepteur d'Epone et actuellement receveur municipal de la ville de Creil, vient de gagner, à l'un des derniers tirages du Crédit foncier, un gros lot de 100,000 francs.

On dit que Venot n'avait qu'une obligation.

Assassinat d'un brocanteur

Une déposition importante

L'assassinat du brocanteur de la rue Julien-Lacroix reste toujours introuvable. M. du Trembler de Chauvigny, commissaire de police du quartier de Saint-Fargeau, a reçu hier, une déclaration qui paraît avoir quelque importance. Un boulanger de la rue de Belleville est venu lui raconter que, le lendemain du crime, se trouvant dans un rassemblement où l'on causait de la mort tragique de Gouriou, une femme avait dit : « Il paraît que l'assassin est arrêté ? »

Un voyou qui se trouvait là avait immédiatement répondu :

« Oui, je le connais ; ça doit être un petit brun qui a des taches de rousseur sur les joues et des jambes en manches de veste. »

On recherche actuellement l'individu qui a tenu ce propos, dans l'espoir qu'il pourra fournir des indications sur le coupable qu'il paraît connaître.

La Misère à Rome

Un tableau navrant. — La politique de M. Crispi.

Extrait d'une lette adressée de Rome :

« Les halles sont vides : le petit commerce sans affaires.

» Les ouvriers sans travail augmente en nombre. On en reparle 400, il en revient 200 de tous les coins de l'Italie. Rome est le refuge de tous les déshérités.

» *Les banques restreignent* leur escompte et ne peuvent pas faire autrement.

» Il faut aviser, et immédiatement.

» Les ouvriers, dans leur travail se répandent dans les rues, demandant l'aumône. On leur donne ou on ne leur donne pas. Dans tous les cas, ils constituent un péril et un péril immédiat. »

Le Mouvement gréviste

En Belgique

LES PATRONS CÉDENT

Charleroi, 13 janvier, 4 h. 45 soir. — Une réunion des maîtres charbonniers a lieu en ce moment. Callewaert et les autres délégués ouvriers doivent avoir ensuite une entrevue avec le collège des patrons qui est notre représentant M. Sabatier.

La bourse est très animée. On croit à une issue favorable. Deux mille ouvriers viennent de traverser la ville, très calmes.

CHRONIQUE REGIONALE

La Souscription Faidherbe

La souscription Faidherbe a atteint aujourd'hui le chiffre de 122,305 fr. 10.

Voici, d'après la récapitulation qui a été faite, le montant des sommes versées par quelques départements et arrondissements.

L'Aisne a donné 9282 fr. 55 ; le *Pas-de-Calais*, 12681 fr. 85 ; le *Gard*, 9424 fr. 95.

L'arrondissement d'*Hénin* a souscrit pour 1786 fr. 45 ; celui de *Cambrai* pour 1590 fr. 68 celui de *Douai* pour 6062 fr. ; celui de *Dunkerque*, pour 3296 fr. ; celui d'*Hazebrouck*, pour 503 fr. 40 ; celui de *Valenciennes*, pour 1038 fr. ; et enfin celui de *Lille*, pour 72,695 fr.

Il faut ajouter que dans ce dernier chiffre sont comprises les souscriptions des sociétés [illegible]

trations des douanes et du Chemin de fer du Nord qui se montent à 5 ou 6000 fr.

Les écoles primaires du département ont remis à la caisse du Comité central la somme importante de 21,000 fr.

Ces petits renseignements peuvent avoir leur intérêt.

Le comité reçoit encore de nombreuses souscriptions et il faut espérer qu'on arrivera facilement à réaliser 150,000 fr.

La clôture de la chasse. — Comme nous le faisions pressentir hier, la clôture de la chasse est définitivement fixée au 2 février, pour tous les départements.

Il y a cependant une ou deux exceptions, *déterminées par des circonstances locales.*

L'affaire Kersten. — *Extrédition.* — On se souvient de Kersten, le chef des surveillants de la prison de St-Gilles, récemment condamné à six mois de prison. Kersten s'était laissé circonvenir par le fameux Duplessis, poursuivi alors pour fabrication de faux billets de la Banque de France et s'était chargé de porter *et de faire* les lettres et commissions du prisonnier.

L'inculpé est ainsi toute facilité pour correspondre avec Duplessis, pendant son emprisonnement. Instruction et faire disparaître les preuves de sa culpabilité qui ne fut jamais prouvée dès lors par des faits. Duplessis fut condamné mémorandum.

Grâce à de hautes protections, Kersten, dont l'arrestation *immédiate* n'avait pas été requise, obtint la faveur de subir sa peine soit à Tourcoing, soit à Dinant. Il préfère passer la frontière et se réfugie, en compagnie de sa maîtresse, à Lille, où il ouvrit un cabaret.

Cependant, les formalités de l'extrédition ayant été remplies, un agent de la sûreté de Lille s'est rendu, il y a quelques jours, chez Kersten, l'a arrêté et remis entre les mains de la *gendarmerie*.

Le retour de Kersten en Belgique s'est effectué dans des conditions peu agréables : de Lille les gendarmes l'ont conduit à pied jusqu'à Mouscron. Il a fait une nouvelle étape pour se rendre à Courtrai et là seulement on lui a fait prendre le train pour Bruxelles.

Kersten a été écroué à la prison de Saint-Gilles où, jadis, il faisait trembler tous ses inférieurs.

La Société générale des Téléphones a l'honneur d'informer sa clientèle que M. Zimermann, chargé de son Agence, 35, rue de la Gare à Lille, ne faisant plus partie de son personnel, M. Roussel, ancien directeur du Réseau téléphonique de Calais, a été désigné pour la représenter à Lille et dans tout le département du Nord.

Chronique locale

ROUBAIX

Accidents. — Deux accidents se sont produits dans la journée de samedi.

Vers onze heures du matin, le sieur Antoine Lanaud, âgé de 28 ans, tisserand, demeurant rue de la Basse-Masure, a glissé sur le trottoir de la rue des Longues-Haies et s'est fracturé la jambe gauche.

— Le soir, vers huit heures et demie, une dame, Maria Bernard, s'est également fracturé la jambe gauche en tombant rue de Lannoy.

Elle a été transportée chez elle, 21, rue St-Laurent.

Le parricide Vandomme. — Il n'est question en ville que de l'exécution de Vandomme Tous les matins une foule nombreuse stationne sur la Grande-Place, espérant assister à ce triste spectacle.

Il est certain que si M. Carnot ne gracie point le condamné son exécution ne se fera plus longtemps attendre et que M. Deibler en ce moment à Lille, arrivera directement à Roubaix sans passer par Paris.

Une victime du devoir. — *Hier matin*, à sept heures et demie est mort à la caserne de gendarmerie, rue des Arts, M. Arthur Martin, gendarme de la 3e brigade de Roubaix depuis le 22 mars 1881.

C'est à la suite d'un refroidissement qu'il avait attrapé lors de l'incendie de chez M. M. Desbouvries, rue Rollin, que ce brave soldat dut s'aliter ; il a suffi de quelques jours pour que la maladie l'enlevât à l'estime de ses chefs et à la sympathie de ses concitoyens.

M. Arthur Martin avait fait la campagne de 1870 dans l'armée de la Loire.

Le 5 novembre 1883, lors de la terrible catastrophe de chez M. Dillies, il se conduisit courageusement au milieu des ouvriers qui avait vu leur existence en danger.

Les obsèques de M. Martin auront lieu mercredi matin.

Femmes peu commodes. — La nommée Virginie Dereucq, femme Vandervaeren, âgée de 41 ans, demeurant rue Ste Elisabeth a frappé son mari avec un tisonnier et lui a fait des blessures qui l'ont obligé à s'aliter.

L'agent de police Decourcelle ayant interrogé le mari battu n'a pu obtenir aucun renseignement sur les violences dont il a été victime. Un médecin appelé d'office a constaté une forte blessure à la tête.

La femme Vandenhoven a été arrêtée dans un estaminet de la rue Lannes.

***

La nommée Elise Timmermann, âgée de 27 ans, demeurant rue des Anges, 2, elle aussi, frappé son mari.

Rentrant ivre vers une heure et demie du matin, elle infligea à son époux une série de coups de poing et de pieds.

Procès verbal a été dressé contre elle.

Objet trouvé. — M. Rosa-Cavelier, Grande-Rue, a trouvé mercredi dernier, rue du Collège, une botte de fer rond, qu'on peut réclamer chez lui.

Violences. — Dimanche soir, vers six heures, Alfred Herard, garçon boulanger, âgé de 37 ans, demeurant rue des Arts, a frappé sa femme Vandervaeren en compagnie de sa femme, quand une dispute éclata entre les deux hommes.

Au paroxysme de la colère, Herard brisa une chope sur la main de sa femme et saisissant celle-ci par les cheveux, le traîna jusqu'à l'eau.

La malheureuse, les mains ensanglantées alla porter plainte à M. le Commissaire du 2e arrondissement, qui recueillit le rapport, arrêtée Herard.

Il a été écroué au dépôt.

Plainte. — Une plainte a été portée à M. le commissaire du deuxième arrondissement, par les sieurs Louis Gossart, empaqueteur âgé de 21 ans, demeurant rue de Lille, et Richard Plateau, employé, âgé de 20 ans, demeurant rue Lakire, qui, passant tous deux, dans la nuit du dimanche, rue du Grand-Chemin, se sont vu frapper par plusieurs individus, qui ont ensuite pris la fuite.

Une arrestation pour vol. — La police a procédé à l'arrestation du nommé François Fabrez, âgé de 22 ans, demeurant rue Marcelin, cour Herchuz. Il est inculpé de vol d'une montre au préjudice de son voisin M. Demaegdt.

LETTRES MORTUAIRES

ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à **Roubaix** et **Tourcoing**, *dans les bureaux de* l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING *donne droit à une insertion* GRATUITE *dans le Journal.*

(Lettres de mise sous le témoignage [illegible]

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 6 au 11 janvier 1890

	Nombre de lots	kilos
Soies.	38	3.249
Laines peign.	3.391	364.866
Laines Elées.	281	24.977
Id. blousses	65	7.006
Cotons.	348	37.318
Totaux.	4.724	507.415
Décroissge.	27 0/0 opér.	
Tirage	280 1/2 id.	

Le Directeur de la condition publique.
L. BUREN.

PRIME OFFERTE : lire à la 4e quatrième page la prime offerte par la photographie ELKAN.

TOURCOING

Un forcené. — Dimanche, vers 2 h. 1/2, M. Bourgeois, conducteur mécanicien de la machine employée au creusement du canal, trouva en revenant de dîner, le chauffeur, un sieur Pennez, âgé de 41 ans, né à Vervviers (Belgique), demeurant à Roubaix, en complet état d'ivresse.

Il lui fit des *reproches sur sa conduite*, et lui signifia son congédiement.

Le chauffeur entra alors dans une violente colère, et s'emparant d'une forte clef, en asséna un coup énorme sur la tête du mécanicien.

Il tourna ensuite sa fureur contre le matériel, brisa des robinets à la chaudière, vida cette dernière et jeta divers objets.

La police fut prévenue et les agents arrêtèrent le forcené dans un cabaret des environs.

Le préjudice causé à l'exploitation, perte de temps, dégâts à l'excavateur etc., sont évalués par le conducteur des travaux à la somme de 1280 fr.

Le mécanicien blessé, subira une incapacité de travail de 5 à 6 jours.

Grave imprudence. — Vendredi dernier, vers une heure, le nommé J.-B. Prouvost, demeurant rue de la Bonne, rentrait de son repas à l'estaminet tenu par M. Louis Lemay, rue du Dragon, et jouait avec quelques jeunes enfants.

A un moment donné, il souleva de terre la petite Germaine Lemay, âgée de cinq ans, fille du cabaretier, et l'asseya sur un poêle qu'il ne croyait pas allumé.

L'enfant jeta un cri horrible. Le poêle en effet marchait rondement et la pauvre petite reçut de graves brûlures dont la guérison demandera au moins 30 jours.

Le maladroit marchand de braises sera poursuivi pour blessures par imprudence.

Coup de couteau. — Dimanche soir, M. Alexandre Cattoire, âgé de 33 ans, corroyeur, se rencontra à la porte d'un cabaret du Brun-Pain, avec deux jeunes gens qui venaient de s'en faire expulser. Cattoire lança une plaisanterie *qui fut très mal accueillie* par l'un des jeunes gens qui se précipita sur lui.

M. Cattoire s'efforçait de se défendre de son agresseur qu'il terrassa. Ce dernier ne se sentant pas assez fort, tira alors de sa poche, un couteau dont il porta un coup à la tête de son malheureux adversaire.

La lame s'implanta dans l'os frontal, c'est le blessé lui-même qui la retira. La blessure est heureusement peu grave.

Le jeune homme Isidore Desreux, 20 ans, tisserand, a été arrêté.

Arrestation. Cing arrestations ont été opérées relatives à une bagarre qui s'est produite dimanche soir, rue du Dragon. M. le Commissaire de police du 2e arrondissement instruit cette affaire.

Coup d'un coq. — *Un coq demi-faisant d'une valeur de 10 fr.*, a été assassiné au préjudice de M. François Salsen, 33 ans, débardeur, rue de Gand. L'auteur du vol est inconnu.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 6 au 11 Janvier 1890

Soie.	»	»
Laine peignée	157	245.001
Laine Elée.	152	64.290
Blousses.	14	19.753
Coton	28	20.676
Totaux.	331	349.820

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par condition	76,240
Remis en gare aux expéditeurs	42,645
Arrivages dir. par voie ferrée	4,840
Total :	93.725
Conditionnements	1,038 1/2
Tirages	76
Dégraissages	1

Le Directeur de la Condition publique
STORHAY.

LILLE

L'INFANTICIDE DE ST-MAURICE

Nous avons bien peu de chose à ajouter à ce que nous avons rapporté hier concernant cet infanticide. On nous avait affirmé que le corps du petit enfant ne portait point de traces de violence. Il ressort cependant des constatations du docteur Chotteau que la mort a été précédée de longues souffrances.

Quant à la mère dénaturée, elle se nomme Marie Florin. C'est une jeune fille de 24 ans qui appartient à une honnête famille de Roubaix. Le patron de l'estaminet où le drame a eu lieu, présume que sa servante s'est accouchée nuitamment dans la cour et qu'après avoir étranglé son enfant elle l'aura enveloppé dans un de ses jupons et caché sous le lit où on l'a découvert. Le pauvre petit être a été transporté à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Lille où le docteur Castiaux en fera l'autopsie.

Il est probable, qu'à l'heure actuelle, Marie Florin qui était en fuite, est entre les mains de la justice.

ACCIDENT DE TRAMWAYS

Comme quoi il est toujours imprudent de monter sur les tramways en marche : Hier, vers une heure 40, un jeune ouvrier couvreur, âgé de 18 ans, Jean Noninck, voulut escalader un car qui passait rue Gambetta, il glissa et fit une chute si malheureuse qu'il eut le pied droit pris sous une des roues de la voiture. Un agent de police, qui se trouvait à cet endroit, fit transporter le blessé à la pharmacie Delmourne, au coin de la rue d'Esquermes et du boulevard Montebello où M. Dhaine, médecin, lui prodigua des soins intelligents. Ce jeune homme qui habite Lille et qui demeure rue d'Iéna, cour Lamotte, 16, a été ensuite reconduit en voiture à son domicile.

M. Dhaine a constaté qu'il avait une entorse et une fracture du péroné.

Suicide d'une femme à Wasquehal. — Dimanche après-midi, vers trois heures, une *femme de quarante-sept ans*, habitant rue des Meuniers, 9, s'est donné la mort, dans sa chambre, en se coupant la gorge à l'aide d'un simple couteau.

Cette femme vivait séparée de son mari de [illegible]

puis longtemps déjà, et sa conduite n'était pas irréprochable, sous de nombreux rapports.

On ignore toutefois le véritable *motif* qui l'a poussée à se suicider.

Elle a été retrouvée gisant sur le plancher et baignant dans son sang. Pour accomplir son funeste dessein, elle a dû s'asseoir sur lui, car ce dernier a été maculé. C'est seulement après avoir perdu beaucoup de sang qu'elle se sera affaissée sur le parquet.

La mort a été constatée par le docteur Lambin.

Il est probable que la malheureuse qui se nomme Fortunia Paccou, femme Lescoube, a agi sous l'empire d'un accès alcoolique.

Arrestation. — Un marchand ambulant, du nom de Joseph Malengraux, âgé de 23 ans, demeurant rue de Juliers, a été arrêté sous l'inculpation de vol d'effets, au préjudice de Mme Bayens, Florentine, demeurant également rue de Juliers.

Il tient beaucoup plus qu'il promet ! — Aillon-le-Vieux (Savoie), le 7 juillet 1889. — Je souffrais de douleurs névralgiques aux dents et à la tête, quand un Baume Victor, plus de douleurs cet complètement disparu. Une personne de mon village souffrait du maux de dents atroces, elle a été guérie instantanément par ce remède. Ambité de Baume Victor mis sur les dents. Mon ami souffrait d'un point de côté, le Baume Victor l'en a guéri aussi complètement. Il serait à désirer que ce précieux remède soit connu davantage, c'est pourquoi je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.) Mme POLLET, institutrice.

LE NORD

LES RÉUNIONS DE DORIGNIES

Samedi soir à 6 heures a eu lieu la réunion publique annoncée. Le conférencier parisien sur lequel on comptait n'a point paru. Comme orateur, l'ouvrier Lefebvre, *c'était pen.* Aussi l'auditoire ne comprenait-il que 23 personnes. En somme, réunion peu sérieuse.

Le même soir, vers 7 heures 1/2 a eu lieu chez le cabaretier Ricart une réunion privée de la chambre syndicale des ouvriers mineurs de Dorignies; 150 personnes environ y assistaient. Le sieur Jouveneau, secrétaire du syndicat, donne lecture d'un rapport du citoyen *Brunelle de la Bourse du travail.*

Ce dernier annonce qu'il a reçu de Basly le relevé des comptes du syndicat du Nord, syndicat tombé par suite du défaut de paiement des cotisations.

Jouveneau rend compte des dépenses faites pendant la dernière grève. L'avoir en caisse est de 127 fr. L'assemblée discute ensuite les voies et moyens les plus pratiques pour percevoir les cotisations des mineurs syndiqués.

La séance est levée à 8 heures 1/4, sans incident.

VALENCIENNES

A l'Académie de peinture. — *Le délégué qui* M. le ministre des Beaux-arts a chargé de venir à Valenciennes présider le jugement du concours ouvert pour la place de professeur de peinture des Académies, est M. Paul Colin, inspecteur principal de l'enseignement du dessin et des musées.

Terrible accident à St-Waast-la-Haut

Samedi vers 7 heures du matin un terrible accident a eu lieu chez M. Wavrin, *constructeur* à St-Waast-la-Haut.

Le nommé Emile Houvier, âgé de 31 ans, marié et père d'un jeune enfant de 16 mois, a été écrasé par des poutres en fonte.

Il est mort à 4 h. 1/2.

L'AFFAIRE DE MAULDE

Lutte entre douaniers et fraudeurs. — Cinq arrestations.

Notre correspondant de Saint-Amand nous télégraphie les renseignements suivants :

Cinq fraudeurs viennent d'être arrêtés par la gendarmerie de Saint-Amand et tranférés à la prison de Valenciennes.

Ce sont les nommés : Léon Lacquement, Auguste Lacquement, Adolphe Descamps, François Coudoux, et Alphonse Delbarre.

Ces individus faisaient partie de la bande qui, le lundi 6 décembre, a opposé une résistance, à main armée aux douaniers de Maulde *ils seraient poursuivis pour la douane pour* fraude en bande et le parquet les renverra devant la Cour d'Assises pour rébellion armée contre les agents de la douane.

Ils ont fait les aveux les plus complets.

Moncheocurt. — *Un exemple guérisseur et escroc.* — On nous écrit de cette commune :

Il se passe à Moncheocurt des faits qui prétendent très bien à la risée s'ils n'étaient accompagnés de véritables escroqueries :

Une cabaretière de l'endroit, dont les antécédents laissent beaucoup à désirer, s'est mise en relation avec un aveugle d'Estrées qui se fait passer pour très habile à guérir les maladies les plus rebelles. Les sorciers de Moncheocurt lançaient contre certaines familles dont les membres étaient tous malades. Voici comment cet aveugle s'y prenait : il ne savait chez les personnes malades, il goûtait deux œufs frais, faisait tirer un lapin vif, extirpait le cœur de l'animal qu'il faisait manger par le mari de la femme malade. Il ordonnait ensuite de descendre ce cœur dans la cave, et d'allumer une chandelle auprès du vaccin, ajoutant que si la flamme de chandelle serait brûlée le cœur serait pourri et la malade guérie.

La première opération a été faite chez le sieur Jacquemain, cabaretier sur la route de Moncheocurt à Aubigny-au-Bac, et comme quelques jours l'aveugle a réclamé la modeste somme de 82 francs qui lui a été versée par le mari de la femme malade.

La deuxième opération a eu lieu chez le sieur Ancel Pruvost,